



Conseil économique et social

Distr. générale
9 septembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts de l'énergie renouvelable

Première session

Genève, 18 et 19 novembre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la première session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 18 novembre 2014 à 15 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. État de développement de l'énergie renouvelable dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
4. Accès à l'énergie dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
5. Meilleures pratiques relatives à l'énergie renouvelable dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
6. Questions transversales et coordination des travaux sur l'énergie renouvelable.

* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/energy>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session, soit par télécopie (+41 22 917 00 38) soit par courrier électronique à laurence.rotta@unece.org avec copies à feei@unece.org. Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (postes 75976 ou 74140).

GE.14-15916 (F) 230914 240914



* 1 4 1 5 9 1 6 *

Merci de recycler



7. Rôle de la Commission économique pour l'Europe dans la réalisation des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous du Secrétaire général de l'ONU.
8. Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable pour 2014-2015.
9. Questions diverses.
10. Rapport de la session.
11. Dates de la prochaine session.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour

Documentation: ECE/ENERGY/GE.7/2014/1 – Ordre du jour provisoire.

1. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés en anglais, en français et en russe et seront affichés, dès qu'ils seront disponibles, sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/index.php?id=35377>.

2. Élection du Bureau

2. Le Groupe d'experts sera invité à élire un Président et les autres membres du Bureau.

3. État de développement de l'énergie renouvelable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Documentation: ECE/ENERGY/GE.7/2014/4 – Rapport sur quelques acteurs internationaux de l'énergie renouvelable dans la région de la CEE.

3. Un exposé consacré à l'état de développement de l'énergie renouvelable dans la région de la CEE plantera le décor en vue d'un débat sur les lacunes à combler en matière de connaissances et la voie à suivre pour le Groupe d'experts. L'accent sera mis sur les partenariats avec des acteurs internationaux clefs intervenant déjà dans la région de la CEE et sur la qualité et la compatibilité des données disponibles dans la région. Le Groupe d'experts examinera les domaines dans lesquels les interventions ont un impact important en vue d'accroître le recours aux sources d'énergie renouvelables.

4. Accès à l'énergie dans la région de la Commission économique pour l'Europe

4. L'accès à des services énergétiques fiables et modernes fait partie des principes fondamentaux de l'initiative de l'Énergie durable pour tous. À partir de travaux de recherche visant à identifier les communautés qui, dans la région de la CEE, n'ont actuellement pas accès à l'énergie, le Groupe d'experts est invité à suggérer des moyens qui leur permettent d'accéder à des sources d'énergie renouvelables ou autres, éventuellement par un plan d'action pour l'initiative de l'Énergie durable pour tous dans la région de la CEE.

5. Meilleures pratiques relatives à l'énergie renouvelable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

5. L'énergie renouvelable s'intègre progressivement dans la panoplie énergétique mondiale, mais il reste encore beaucoup à faire. Le Groupe d'experts est invité à partager les enseignements à retenir au sujet des politiques relatives à cette question, la vision d'ensemble des sources d'énergie renouvelables et les mécanismes propres à en favoriser l'utilisation étant en pleine évolution. Il pourrait passer en revue les meilleures pratiques, les mesures ayant un impact important et les procédures applicables à une transition énergétique vers une utilisation sans cesse croissante de l'énergie renouvelable, en vue d'établir à terme des normes de la CEE applicables à cette forme d'énergie.

6. Questions transversales et coordination des travaux sur l'énergie renouvelable

6. De par leur nature, les technologies relatives à l'énergie renouvelable ont de vastes incidences sur divers secteurs. Cette partie de la session sera consacrée aux moyens d'envisager des domaines multisectoriels tels que le logement durable qui mettent également en jeu l'efficacité énergétique et l'interconnexion avec le gaz. Le Groupe d'experts examinera des thèmes transversaux de ce type et donnera son avis sur la coordination à prévoir au sein du Comité de l'énergie durable, avec d'autres comités sectoriels de la Commission et avec les principales parties prenantes dans l'optique du projet de plan de travail.

7. Rôle de la Commission économique pour l'Europe dans la réalisation des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous du Secrétaire général de l'ONU

7. Le Groupe d'experts examinera comment contribuer à la réalisation des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous et de ceux qui ont été convenus ou sont en passe de l'être dans le cadre d'autres processus mondiaux, notamment le programme de développement durable pour l'après-2015 et la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

8. Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable pour 2014-2015

Documentation: ECE/ENERGY/GE.7/2014/3 – Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable pour 2014-2015.

8. Le Groupe d'experts est invité à examiner et adopter le projet de plan de travail et à recommander au Comité de l'énergie durable d'y souscrire, pour approbation ultérieure par le Comité exécutif de la CEE.

9. Questions diverses

9. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

10. Rapport de la session

10. Le Président du Groupe d'experts et le secrétariat prépareront le rapport de la session, y compris des conclusions et recommandations, pour que les représentants l'examinent et l'approuvent.

11. Dates de la prochaine session

11. Il est proposé que la deuxième session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable se tienne à Genève les 17 et 18 novembre 2015.
